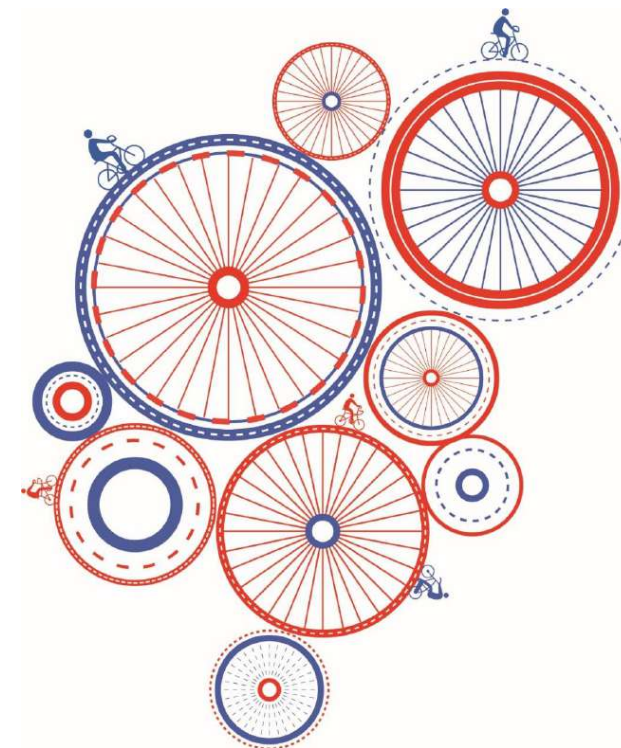


Appel à projets AVELO 3 - 2nd relevé

Développer le système vélo dans les territoires

29 avril 2024



Sommaire

1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

2

Le programme CEE AVELO 3

3

L'appel à projets AVELO 3

- Les territoires éligibles
- Les axes de l'appel à projets
- Un accompagnement financier et technique
- Les modalités de candidatures
- Evaluation des candidatures & calendrier



1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

Contexte national et réglementaire

- En septembre 2018, le Plan « Vélo et mobilités actives » ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière
- La **Stratégie nationale bas-carbone** (SNBC) fixe un objectif de part modale vélo à 12 % en 2030
- Et plus récemment l'annonce du Plan Vélo et Marche 2023-2027 souhaite mettre en place une véritable culture du vélo avec 2 milliards d'€ d'investissement d'ici 2027



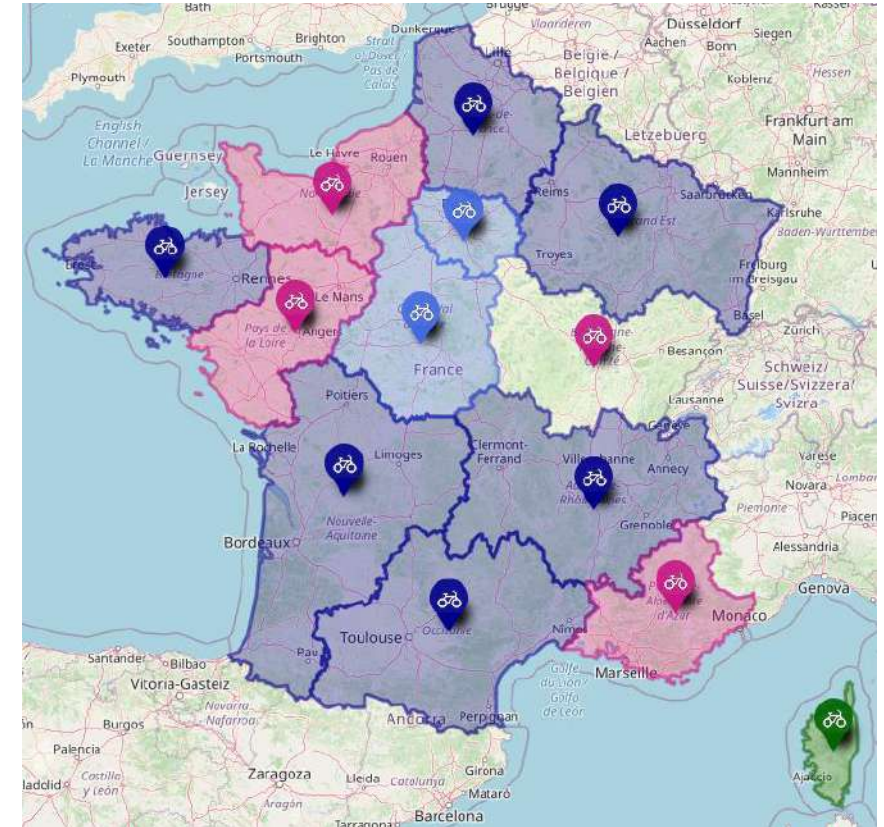
Le programme AVELO

Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – (2019 – 2022) – 13 M€ -
220 bénéficiaires

4 axes :

1. Financement d'études (schéma directeur cyclable, études pré-opérationnelles) → **132 schémas directeur cyclable financé**
2. Emergence de services vélos et mise en œuvre de services innovants
→ **43 services de location longue durée de vélo**
3. Campagnes de communication/animation grand public, particulièrement à destination des publics jeunes
→ **51 campagnes de communication en faveur du vélo**
4. Hors CEE (budget ADEME) : recrutement de chargé(e)s de mission vélo
→ **73 postes financés**

Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats



Le programme AVELO 2

Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (2021–2024) – 25 M€ - Plus de **430 bénéficiaires**

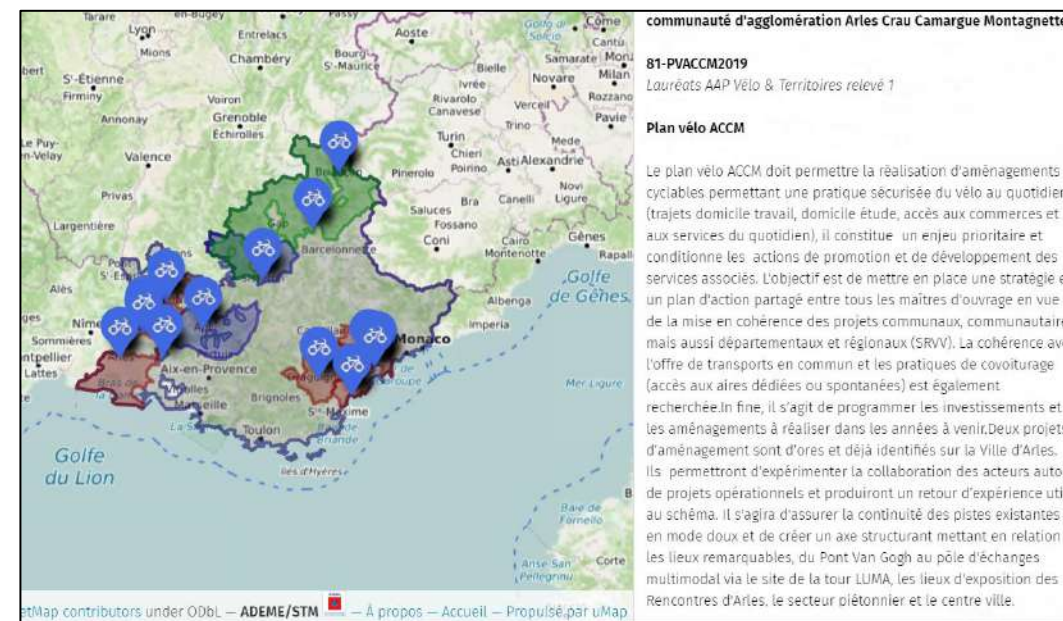
Toujours 4 axes :

1. Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagement cyclable via le financement d'études
2. Soutenir l'expérimentation de services vélos dans les territoires
3. Soutenir l'animation et la promotion et l'animation de politiques cyclables
4. Soutenir l'ingénierie territoriale via le recrutement de chargé(e)s de mission vélo (hors financement CEE) sur budget ADEME

Quelques chiffres :

- ➔ 380 lauréats comprenant l'axe 1 (86 %)
- ➔ 101 lauréats (soit 40 %) comprenant les 4 axes
- ➔ 154 postes de chargé(e)s de missions financés

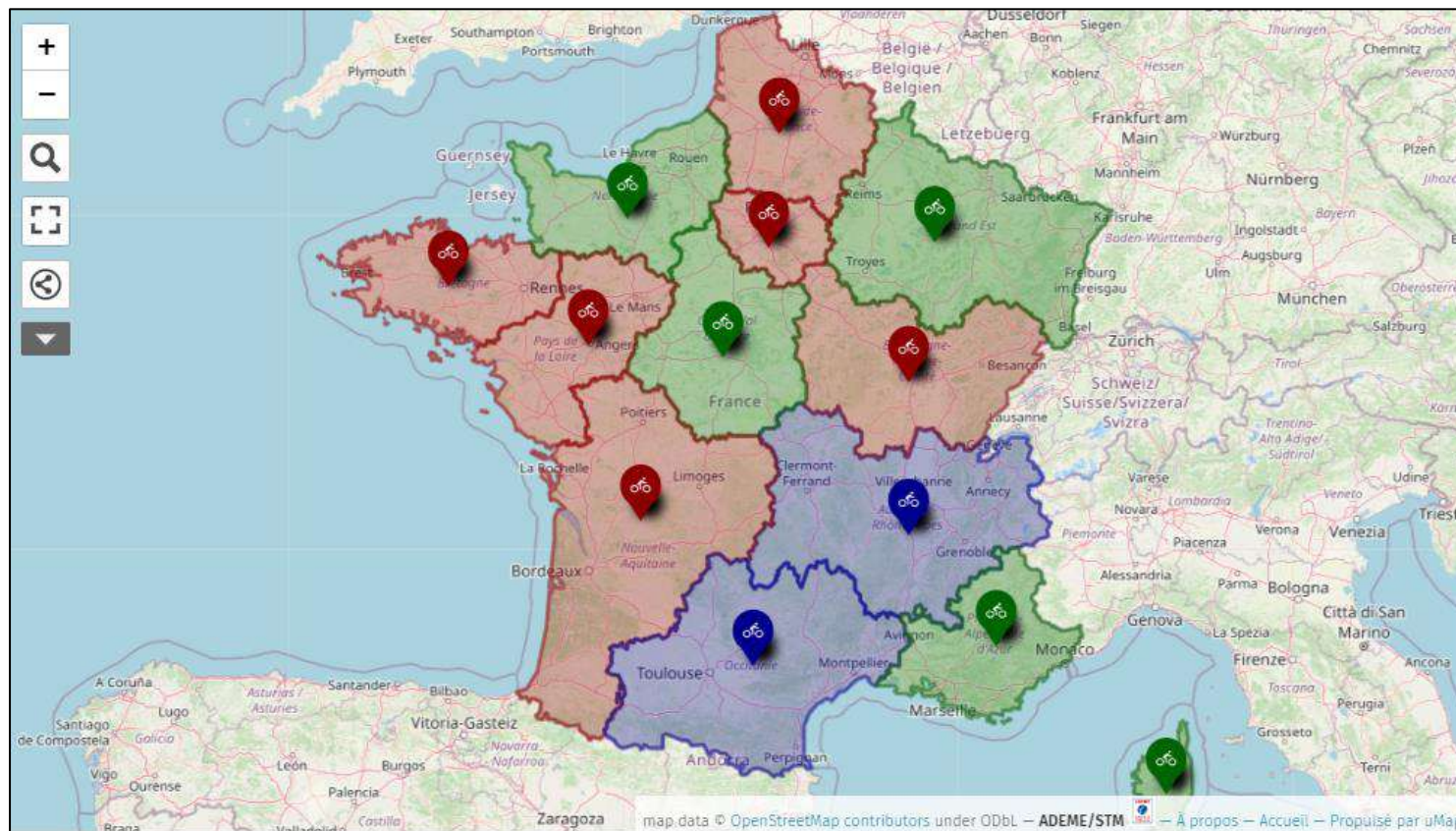
Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats



Le programme AVELO 3 – 1^{er} relevé

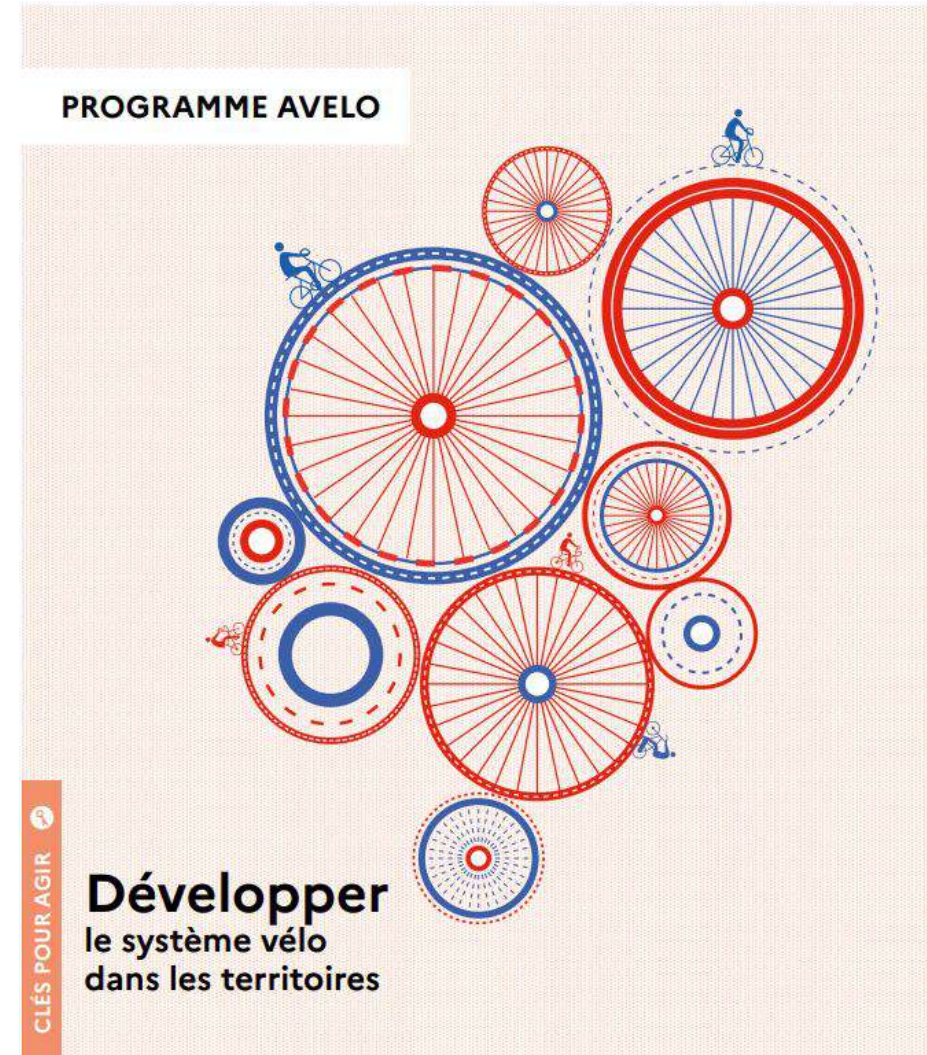
Déjà **184 territoires lauréats** représentant (hors Départements et Régions lauréats) près de 6 millions d'habitants et toutes les régions métropolitaines ainsi qu'également les Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie et La Réunion).

Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats



Développer le système vélo

- Cahier de ressources qui explique comment le développement du vélo doit s'appuyer sur un « système vélo » performant.
- Aborde toutes les composantes d'une politique vélo : réseau cyclable, signalisation, stationnement, services vélos, règles de circulation, communication, formations, etc.
- <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html>





2

Le programme CEE AVELO 3

L'équipe du programme AVELO 3

Pilotage

1 ETP



Julie ALUNNO
Cheffe du
programme

Valorisation

1 ETP



Chargé(e) de mission
de valorisation

Accompagnement

1 ETP



Pierre BRUN-NEY
Ingénieur vélo basé
en DR AURA

1 ETP



Brigitte COLLIN
Ingénieure vélo
basée en DR PDL

1 ETP



Anaïs JOUNEAU
Ingénieure vélo
basée en DR NA

1 ETP



**Jean-Pierre
BEHAXETEGUY**
Ingénieur vélo
basé en Grand
Est

Formation

1 ETP



Chargé(e) de
formation

1 ETP



Référent(e)
technique vélo

Gestion

1 ETP



Aissatou BARRY
Gestionnaire

1 ETP



Valérie MURRAY
Gestionnaire

L'équipe du programme AVELO 3

- Quart Sud-Est

Pierre.brun-ney@ademe.fr

- Quart Sud-Ouest

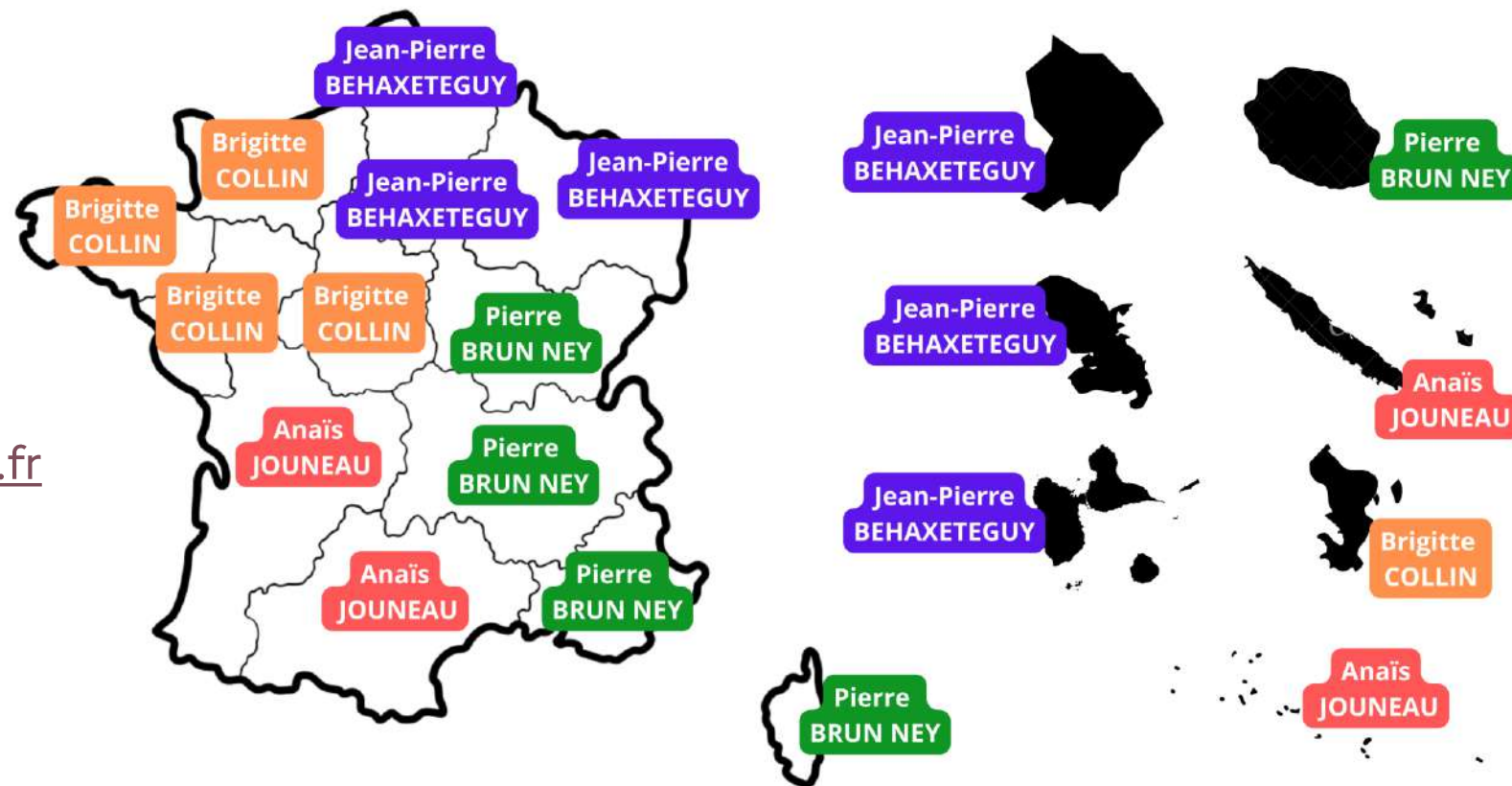
Anaïs.jouneau@ademe.fr

- Quart Nord-Est

Jean-pierre.behaxeteguy@ademe.fr

- Quart Nord-Ouest

Brigitte.collin@ademe.fr



Le programme AVELO 3 PRO-INNO-76

- Programme financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Durée du programme : 2023 – 2026
- Enveloppe de **30 M€ + 7 M€ sur budget ADEME**
- 7 obligés financeurs du programme



Enjeux et objectifs du programme

- ✓ **350 territoires lauréats, dont 50 Départements et Régions**
- ✓ Accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
- ✓ Développer le recours aux modes actifs pour les mobilités quotidiennes
- ✓ Contribuer ainsi à l'objectif de 12 % de part modale du vélo en 2030

- ✓ **Budget global : 37 M€**
- ✓ Durée des projets : 30 mois maximum
- ✓ Deux appels à projets : 2023 et 2024

4 axes d'intervention :

AXE 1 : Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études

AXE 2 : Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires

AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire

AXE 4 : Soutenir le recrutement de chargé(e)s de mission vélo / mobilités actives sur budget ADEME (hors financement CEE)

Ouverture : 18 avril 2024

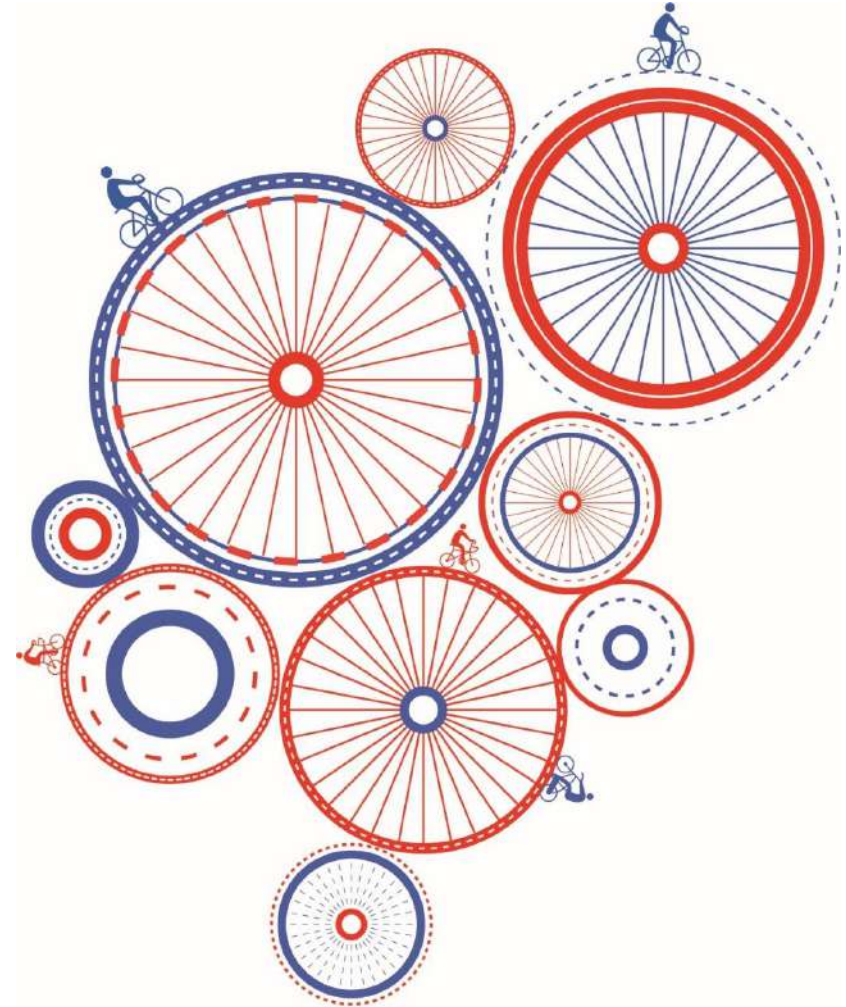
Clôture : 18 juillet 2024 à 17H00

[Accédez à la page AGIR de l'AAP](#)

The screenshot shows the top navigation bar with the logos of the République Française, ADEME, and Agir. A search bar is located on the right. Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: 'Collectivités > AVELO 3 - 2nd relevé'. The main content area features a red heading 'APPELS À PROJETS - EN COURS' with a sub-heading '(jusqu'au 18/07/2024 - 17:00 - Heure de Paris)'. The primary title is 'AVELO 3 - 2nd relevé' in large blue font, with a star icon and the text 'Ajouter aux favoris' below it. A descriptive paragraph states: 'Ce 2nd relevé de l'AAP (Appel à projets) AVELO 3 prend place dans le cadre du nouveau programme AVELO 3, financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).'

3

L'appel à projets AVELO 3 Développer le système vélo dans les territoires



Territoires cibles et éligibilités

Territoires cibles



- Les territoires peu denses et/ou ruraux
- Les villes moyennes
- Les périphéries des communautés urbaines, d'agglomération ou des métropoles

Une collectivité a été
bénéficiaire du programme
AVELO 1 (anciennement appelé
l'AAP Vélos et territoires) ou
AVELO 2



✗ Ne peut pas candidater

Éligibilité des territoires

Territoire métropolitain	Conditions	Éligibles
Communes < 100 000 habitants		✓
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>moins de 100 000 habitants</u>		✓
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>	EPCI sont éligibles pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'EPCI faisant <u>moins de 100 000 habitants</u> .	✓
EPCI > 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>		✓
Pays (Territoires de projets constitués en PETR, Syndicat mixte, association, GIP, etc.) PNR, Pôles Métropolitains, Syndicats mixtes de mobilité ou de SCoT	Pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'entité faisant chacune moins de 100 000 habitants.	✓
Départements et Régions	Pour des projets en lien avec leurs compétences obligatoires (collèges, lycées, solidarité, voirie, etc.).	✓
Territoires d'Outre-Mer		
Tous les territoires des collectivités (communes, intercommunalités, syndicats) des collectivités, départements et régions d'Outre-Mer		✓
Les bénéficiaires des programmes précédents, AVELO 1 et AVELO 2		✗

Les 4 axes de l'appel à projets 2024

AXE 1 : Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études



AXE 2 : Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires



AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire



AXE 4 : Soutenir le recrutement de chargé(e)s de mission vélo / mobilités actives sur budget ADEME (hors financement CEE)



AXE 1 : Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études

Etudes de mobilité actives et plan d'actions pour favoriser l'accès aux :

- Etablissements d'enseignement du secondaire et supérieur
- Commerces, services de proximité, pôles d'activités, espace de logistique urbaine, etc.

Etudes spécifiques :

- Stationnement vélo et politique de stationnement au sens large
- Jalonnement vélo ou modes actifs
- Plan de circulation et aménagement de quartiers apaisés
- Déploiement de services, aménagements, stationnements et équipements en gares ferroviaires, routières, espaces multimodaux et arrêts de transports scolaires

Maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement (études topographiques, de sols, environnementales, etc.)

Planification stratégique

- Schéma directeur des aménagements ou Plan vélo ou mobilité actives (en cohérence avec les autres documents stratégique du territoire)
- Plan d'expérimentation d'aménagement tactique en lien avec le schéma directeur : aménagement cyclable de transition, fermeture/réaffectation de voirie

Maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires (ou tronçons) complexes :

- Tronçon à haut niveau de service ou tronçon significatif entre deux pôles de l'EPCI ou deux EPCI
- Franchissement d'un point dur (voie de communication, barrière naturelle, voie d'eau, etc.)

Evaluation de la politique cyclable et/ou de certains aménagements cyclables

✗ Les dépenses de réalisations d'aménagements cyclables ne sont pas éligibles

AXE 2 : Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires

L'émergence de services vélos

- Location/prêt de vélos
- Ateliers de réparation et d'autoréparation
- Mise en place de maison du vélo
- Vélo-écoles
- Ramassage scolaire à vélo
- Arceaux simples de stationnement uniquement

La mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélos + transports publics / mobilité partagé

- Signalétique
- Accompagnement
- Communication
- Prêt/location de matériel (vélo pliant, antivol, etc.)

La mise en œuvre de services innovants :

- Prêt ou location de vélos spéciaux
- Prêt ou location de vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite, en situation de handicap et personnes vieillissante
- Mise en place de signalétique ou cartographie dynamique
- Dispositif de comptage, ateliers/totems de réparation

Ne sont pas éligibles :

- Les dispositifs de VLS ✗
- Les équipements de stationnement sécurisé ✗
- Les pinces roues ✗
- Les équipements & services dédiés aux agents ✗
- La mise en œuvre du « Savoir rouler à vélo » ✗
- L'achat de foncier ✗

AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire

La création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes

L'organisation d'évènements :

- Fête du vélo / Mai à vélo
- Challenge de la mobilité
- Tests de vélos
- Ateliers de remise en selle
- Carto-partie
- Journée sans voiture
- ...

L'organisation d'ateliers de concertations impliquant les habitants, entreprises, acteurs économiques, associations du territoire, etc.

Des actions spécifiques au développement des modes actifs à destination des quartiers prioritaires de la ville

Des campagnes d'accompagnement technique auprès :

- Des employeurs (pour développer les modes actifs auprès des salariés)
- Des responsables d'établissements d'enseignements secondaire ou supérieur

Ne sont pas éligibles :

- **La mise en œuvre du SRAV** ✗
- **Les actions uniquement dédiées aux agents** ✗



AXE 4 : Soutenir le recrutement de chargé(e)s de mission vélo / mobilités actives sur budget ADEME (hors financement CEE)

Le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre :

- La politique cyclable (réalisation du schéma directeur, animation/communication/concertation, développement des services, évaluation, accompagnement aux changements, etc.)
- *L'appui aux territoires (ingénierie cyclable et financière)*
- *La coordination de dynamique cyclable thématique ou transversale (interco/département/région)*

!/ Le recrutement doit impérativement intervenir au lancement du projet !/

Sont éligibles :

- Les recrutements à temps partiel sur le projet ✓
- La création de nouveaux postes ou la réorientation de postes existants arrivant à échéance ✓

Ne sont pas éligibles :

- Les salaires de personnel statutaire de la fonction publique ✗
- Le temps passé sur des actions qui ne concerne pas le programme ✗

Prérequis en vue du dépôt : le SDC

- Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 2 et 3, à moins de :
 - Finaliser un schéma directeur pendant la durée du projet
 - OU**
 - Solliciter une aide pour la réalisation d'un schéma directeur via une prestation externe (axe 1)
 - OU**
 - En justifiant du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission qualifié et compétent en amont ou en parallèle des actions relevant des axe 1, 2 et/ou 3 (axe 4)

/!\ Le SDC doit être finalisé pendant la durée du projet sinon annulation de l'aide ou remboursement des sommes versées.

- La demande de financement d'un ETP (axe 4) est conditionnée à la réalisation d'un programme d'action en cohérence avec les axes 1, 2 et/ou 3 de l'appel à projets. Les candidatures portant uniquement sur l'axe 4 ne sont pas éligibles.

Prérequis en vue du dépôt : le SDC

Le cahier de « *Préconisations pour la constitution d'un cahier des charges pour la mise en place d'une stratégie de développement des mobilités actives* » pour vous accompagner si besoin

PROGRAMME CEE
AVELO 3

Préconisations pour la constitution d'un cahier des charges pour la mise en place d'une stratégie de développement des mobilités actives

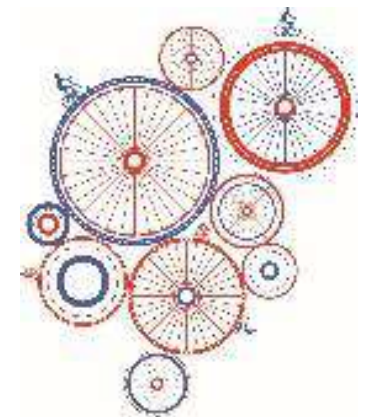
Avril 2024

1
Phase
d'analyse

2
Phase
d'élaboration
du projet

Les évolutions entre le programme AVELO 2 et AVELO 3

- Les Régions sont devenues éligibles au programme AVELO 3
- DROM COM éligibles sans critères de densité
- Taux d'aide harmonisé
- Pour les communes, plus d'obligation d'avoir le soutien officiel de l'EPCI
- Les devis et délibérations ne sont pas obligatoires bien que très appréciés



L'ADEME vous accompagne financièrement

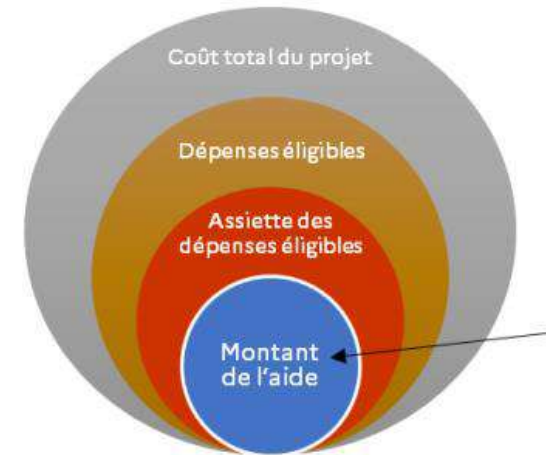
Le taux maximal d'aide pour les axes 1, 2 et 3

Territoires	Taux maximal d'aide par type de territoires
Territoires situés en Zones Non-Interconnectées (ZNI) Corse, départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer	70 %
Sur le territoire métropolitain	50 %

L'ADEME vous accompagne financièrement

Montant maximal d'aide

- **Assiette des dépenses éligibles par axe (hors axe 4) :** plafonnée à 100 000 € (avant application du taux d'aide)
- **Montant total des dépenses du projet minimum (hors axe 4) :** 20 000 €
- **Montant de l'aide axe 4 (aide forfaitaire) :** 29 000 € par an sur 3 ans par agent contractuel Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) + 2 000 € la première année pour l'équipement du chargé(e) de mission
- **Date de prise en compte des dépenses éligibles :** date à laquelle vous validez le dépôt de votre dossier de candidature sur la plateforme AGIR. A cette issue, vous recevez un accusé de réception qui est daté. C'est la date mentionnée sur cet accusé de réception qui fait foi pour acter la date de prise en compte de vos dépenses éligibles.
- **Durée du projet :** 30 mois maximum



L'ADEME vous accompagne techniquement

Accompagnement technique :

- Suivi technique des projets
- Formations aux politiques cyclables
- Webinaires thématiques
- Mise en réseau :
 - Réseau des lauréats
 - Rencontres régionales et nationales
- Partage de ressources : mise à disposition de ressources documentaires

Rechercher dans cet espace...

Accueil A propos de cet espace Annuaire Blog Calendrier Conversations Documents

Mobilité et Transport Réseaux Privé 741 participants 684 invités Voir plus

Consigne

Bienvenue dans l'espace collaboratif AVELO

Un IntraAdeme dédié aux lauréats des programmes CEE AVELO

Retrouvez les territoires lauréats dans la rubrique "ANNUAIRE".

Documents phares

Modèle rapports d'avancement ...	12/05/2023
Flash actus AVELO 2 Mars 2023	13/03/2023
Les outils d'animation destinés ...	07/03/2023
SDC Préconisations 2022	22/07/2022
Charte d'utilisation des logos (m...	20/07/2022

Prochains événements

Aujourd'hui
09:00 FORMATION AVELO 2 (en présentiel) en NORMANDIE (Douvres-la-Délivrande)
Demain
00:00 FORMATION AVELO 2 (en présentiel) en NORMANDIE (Douvres-la-Délivrande)
22 mai 2024

Critères d'évaluation des projets

- L'enjeu et la cohérence territoriale
- L'ambition du projet
- L'engagement du porteur
- Les ambitions post-projet
- La qualité technique, la clarté et le soin apportés au dossier

Les projets les plus complets et les plus ambitieux seront sélectionnés en priorité

- Sélection des projets par un comité d'évaluation (ADEME + partenaires)
- Les projets seront classés en 3 catégories :
 - A : Très bon projet ou modifications mineures
 - B : Bon projet sous réserve de modification majeures ou en liste d'attente
 - C : Projet non retenu

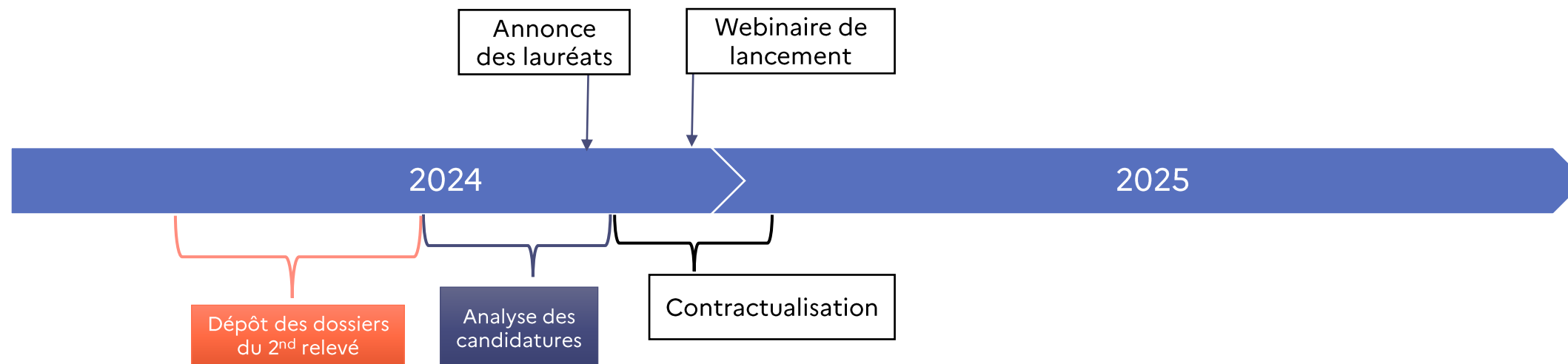
Thématiques phares

Rendre accessible le vélo au plus grand nombre :

1. Embarquer les territoires péri-urbains et ruraux qui ne sont pas encore dotés d'une politique cyclable
2. Accompagner les publics précaires, dans les quartiers prioritaires de la ville et les publics directement impactés par la mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE)
3. Focus sur la population jeune et en particulier la mobilité à vélo pour les établissements scolaires, collèges, lycées et enseignement supérieur

Calendrier prévisionnel de l'AAP AVELO 3

- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme AGIR : jusqu'au 18 juillet 2024
- Annonce des lauréats et contractualisation : à partir d'octobre 2024
- Début des rendez-vous de pré-contractualisation & webinaire de lancement : à partir de novembre



Retrouvez toutes les informations sur :

La Plateforme : **Agir pour la transition écologique**

[Appel à projets AVELO 3](#)

The screenshot shows the top navigation bar with logos for the French Republic, ADEME, and 'agir' (Agence de la transition écologique). A search bar is located on the right. Below the navigation, a breadcrumb trail reads 'Collectivités > AVELO 3 - 2nd relevé'. The main content area features a red heading 'APPELS À PROJETS - EN COURS' with a sub-heading '(jusqu'au 18/07/2024 - 17:00 - Heure de Paris)'. The primary announcement is 'AVELO 3 - 2nd relevé' in large blue text, with a star icon and the text 'Ajouter aux favoris' below it. A descriptive paragraph states: 'Ce 2nd relevé de l'AAP (Appel à projets) AVELO 3 prend place dans le cadre du nouveau programme AVELO 3, financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).'

Contact : aapavelo3@ademe.fr

Ressources

- Etude « Encourager et accompagner la mobilité à vélo des collégiens et des lycéens », BARBIER TRAUCHESSEC Élodie, ADEME, IMBERT Clotilde, Copenhagenize France, GARDY Justine, Copenhagenize, 2022
- Cahier Ressources « Développer le système vélo sur les territoires » ADEME, mars 2021
- Cahier Ressources « Développer la culture vélo dans les territoires » ADEME, mai 2021
- Les cahiers régionaux « Développer le système vélo en région ... » ADEME parution en juin 2021
- Etude d'évaluation des services vélos, ADEME, 2021 : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4934-diagnostic-d-evaluation-des-services-velos.html>
- Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020 : <https://www.ademe.fr/impact-economique-potentiel-developpement-usages-velo-france-2020>
- Guide méthodologique la Rue Commune pour la transformation des rues ordinaires (<https://www.ruecommune.com/>) parution en mars 2023
- Guide « A pied d'œuvre. Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics » ADEME, parution en décembre 2022

Ressources

- Fiche "Plan Collèges à vélo en Gironde" et <https://www.gironde.fr/deplacements/deplacements-velo#velo-colleges>)
- Le Centre ressource en écomobilité
- Le portail national de l'écomobilité scolaire, Mobiscol
- Fiches techniques et guides du Cerema : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/velo-mobilite> et Véloroutes et intersections – Quel régime de priorité ? Quel aménagement ?
- L'enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales pilotée par Vélo & Territoires et le Club des villes et territoires cyclables et marchables
- Développer le vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pilotée par Club des villes et territoires cyclables et marchables
- Services vélos : livreurs à vélo : <https://www.bordeaux.fr/p152896/bordeaux-ouvre-une-maison-des-livreurs-a-velo>)
- Baromètre des villes cyclables, <https://barometre.parlons-velo.fr/> et <https://opendata.parlons-velo.fr/>
- Les véloroutes s'équipent d'un nouveau cahier des charges
- Faire du vélo à tous les moments de la vie, Praxy Design, décembre 2020



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI DE VOTRE ATTENTION